

Spécial n° 2 de juillet 2019

N° 2019 07 2

Mercredi 03 juillet 2019

Recueil

l'O

Actes Administratifs

Préfecture de l'Orne

ww.orne.pref.gouv.fr

→ Publications

→→ Catalogue des publications légales

→→→ Recueil des actes administratifs

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

Centre pénitentiaire Alençon - Condé sur Sarthe

Décision DS n° 20-2019 (annule et remplace DS n° 04-2019) notation des fonctionnaires du centre pénitentiaire d'Alençon - Condé sur Sarthe

Décision DS n° 21-2019 (Annule et remplace DS n° 05-2019) accueil des détenus arrivants

Délégation de signature DS n° 22-2019 (Annule et remplace DS n° 14-2019)

Affectation des détenus en cellule-délégation de signature DS n° 23-2019 (Annule et remplace DS n° 17-2019)

Décision de procéder à la fouille d'une personne détenue délégation de signature DS n° 24-2019 (annule et remplace DS n° 18-2019)

Conditions d'accès à l'armurerie DS n° 25-2019 (Annule et remplace DS n° 19-2019)

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Alençon-Condé sur Sarthe,

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES DE RENNES
BRETAGNE, NORMANDIE ET PAYS DE LA LOIRE

Le 1^{er} juillet 2019

CENTRE PENITENTIAIRE
ALENCON-CONDE SUR SARTHE

NOTATION DES FONCTIONNAIRES DU CENTRE PENITENTIAIRE D'ALENCON-CONDE-SUR-SARTHE

DS N° 20-2019
(Annule et remplace DS N° 04-2019)

DECISION

Monsieur Jean-Paul CHAPU, Directeur des Services Pénitentiaires, Chef d'établissement du CP d'Alençon-Condé sur Sarthe,
Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, notamment son article 55,
Vu le décret n°2002-682 du 29 avril 2002, relatif aux conditions générales d'évaluation, de notation et d'avancement des fonctionnaires de l'État, notamment son article 6,
Vu l'article 30 du décret n°2005-1755 du 30 décembre 2005 et l'article 7 de la loi du 17 juillet 1978,
Vu l'arrêté du 7 décembre 1990, fixant les modalités de la notation des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire,

Décide :

Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions, au nom du Directeur des Services Pénitentiaires, Chef d'établissement, les notations des fonctionnaires du centre pénitentiaire d'Alençon-Condé sur Sarthe selon les termes des articles susvisés :

Madame Emmanuelle COSTES, Adjointe au chef d'établissement
Monsieur Fouaad SIKOUK, Directeur adjoint
Madame Nathalie TOLLEMER, Attachée Principale d'administration d'État
Madame Marie-Christine PANARDIE, Attachée d'Administration d'État
Monsieur Mikaël BIHAN, Officier
Monsieur François-Xavier BRAND, Officier
Madame Chloé LAMIRAND, Officier
Monsieur Guillaume PRIMAS, Officier
Madame Julia RIQUET, Officier
Monsieur Didier VAULOUP, Officier
Monsieur Stéphane QUENOUILLE, Officier
Madame Fabienne DODARD, Secrétaire administrative

Le Directeur

Jean-Paul CHAPU



Diffusion :

Direction
Attachées d'administration d'État
Officiers
Responsable service des ressources humaines
Archives

Centre Pénitentiaire
Alençon-Condé-sur-Sarthe

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Alençon-Condé sur Sarthe,

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES DE RENNES
BRETAGNE, NORMANDIE ET PAYS DE LA LOIRE

Le 1^{er} juillet 2019

CENTRE PÉNITENTIAIRE
ALENCON-CONDE SUR SARTHE

ACCUEIL DES DETENUS ARRIVANTS

DS N° 21-2019

(Annule et remplace DS N° 05-2019)

DECISION

Monsieur Jean-Paul CHAPU, Directeur des Services Pénitentiaires, Chef d'établissement du CP d'Alençon-Condé sur Sarthe,

Vu la loi pénitentiaire du 24 novembre 2009

Vu les décrets du 23 décembre 2010

Vu le décret n°2013-368 du 30 avril 2013

Vu le Code de procédure pénale et notamment les articles R57-6-18, son annexe et R 57-6-24

Décide qu'en cas d'absence ou d'empêchement :

Reçoivent délégation permanente de réaliser, au nom du chef d'établissement, les entretiens d'accueil des détenus arrivants selon les termes susvisés :

Madame Emmanuelle COSTES, Adjointe au chef d'établissement
Monsieur Fouaad SIKOUK, Directeur adjoint

dans le cadre de leurs attributions,

**Centre Pénitentiaire
Alençon-Condé-sur-Sarthe**

Route du Pont Percé
Route Départementale 112
61250 CONDE-SUR-SARTHE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Les officiers :

Mikaël BIHAN
François-Xavier BRAND
Chloé LAMIRAND
Guillaume PRIMAS
Stéphane QUENOUILLE
Julia RIQUET
Didier VAULOUP

dans le cadre de leurs attributions respectives.



Diffusion :

Direction
Officiers
BGD
Archives

**Centre Pénitentiaire
Alençon-Condé-sur-Sarthe**

Route du Pont Percé
Route Départementale 112
61250 CONDE-SUR-SARTHE



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Alençon-Condé sur Sarthe,

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES DE RENNES
BRETAGNE, NORMANDIE ET PAYS DE LA LOIRE

Le 1^{er} juillet 2019

CENTRE PÉNITENTIAIRE ALENCON-CONDE SUR SARTHE

DELEGATION DE SIGNATURE

DS N° 22-2019

(Annule et remplace DS N°14-2019)

DECISION

Vu la loi pénitentiaire du 24 novembre 2009

Vu les décrets du 23 décembre 2010

Vu le décret n°2013-368 du 30 avril 2013

Vu le Code de procédure pénale et notamment les articles R57-6-18, son annexe, R 57-6-24 et R57-7-5

Monsieur Jean-Paul CHAPU, Directeur des Services Pénitentiaires, Chef d'établissement du CP d'Alençon-Condé sur Sarthe

DECIDE

Délégation permanente de signature est donnée à :

Madame Nathalie TOLLEMER, Attachée principale d'Administration de l'État
Madame Marie-Christine PANARDIE, Attachée d'Administration de l'État

Aux fins :

- de décider de placer les personnes détenues, à titre préventif, en confinement en cellule individuelle ordinaire ou en cellule disciplinaire ;
- de décider d'engager des poursuites à l'encontre des personnes détenues ;
- de suspendre ou de fractionner l'exécution des sanctions prononcées en commission de discipline.

**Centre Pénitentiaire
Alençon-Condé-sur-Sarthe**

Route du Pont Percé
Route Départementale 112
61250 CONDE-SUR-SARTHE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Aux officiers :

Monsieur Mikaël BIHAN
Monsieur François-Xavier BRAND
Madame Chloé LAMIRAND
Monsieur Guillaume PRIMAS
Monsieur Stéphane QUENOUILLE
Madame Julia RIQUET

Aux premiers surveillants :

Monsieur Thierry ARMOUET
Monsieur Romain BOURBIER
Monsieur Martial BRIENS
Monsieur José CARDOSO
Monsieur Miguel CARDOSO
Monsieur Emmanuel CHOPIN
Monsieur Nicolas FERRON
Madame Rosine GATOUX
Monsieur Lionel GERMANN
Monsieur Yanis GIBOYAU
Monsieur Jean-Yves GOLETTA
Monsieur Jean-Emmanuel HOARAU
Monsieur Jérôme JEGARD
Monsieur Fabien JUSTE
Monsieur Yoan LEVEQUE
Monsieur Romain MARQUES
Monsieur Yann PHILIPPART
Monsieur Nicolas PERRIN
Monsieur Dominique POIX
Madame Christelle SCHWICKERT
Madame Gabrielle SOUPAYA
Madame Catherine TRESALLET
Monsieur William VILAIN
Monsieur Daniel WUILBAUT

Aux fins :

- de décider de placer les personnes détenues, à titre préventif, en confinement en cellule individuelle ordinaire ou en cellule disciplinaire ;

Diffusion :

Direction
Attachées d'administration d'État
Officiers
Affichage en salle de commission de discipline
BGD/Secrétariat de direction

**Centre Pénitentiaire
Alençon-Condé-sur-Sarthe**

Route du Pont Percé
Route Départementale 112
61250 CONDE-SUR-SARTHE



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Alençon-Condé sur Sarthe,

Le 1^{er} juillet 2019

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES DE RENNES
BRETAGNE, NORMANDIE ET PAYS DE LA LOIRE

CENTRE PÉNITENTIAIRE
ALENCON-CONDE SUR SARTHE

AFFECTATION DES DETENUS EN CELLULE-DELEGATION DE SIGNATURE

DS N° 23-2019

(Annule et remplace DS N° 17-2019)

DECISION

Monsieur Jean-Paul CHAPU, Directeur des Services Pénitentiaires, Chef d'établissement du CP d'Alençon-Condé sur Sarthe,

Vu la loi pénitentiaire du 24 novembre 2009

Vu les décrets du 23 décembre 2010

Vu le décret n°2013-368 du 30 avril 2013

Vu le Code de procédure pénale et notamment les articles R57-6-18, son annexe et R 57-6-24

Décide :

Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions, au nom du chef d'établissement, toute décision visant à l'affectation en cellule des détenus selon les termes des articles susvisés :

Madame Emmanuelle COSTES, Adjointe au chef d'établissement
Monsieur Fouaad SIKOUK, Directeur adjoint

Les Officiers,

Mikaël BIHAN
François-Xavier BRAND
Chloé LAMIRAND
Guillaume PRIMAS
Stéphane QUENOUILLE
Julia RIQUET
Didier VAULOUP

Centre Pénitentiaire
Alençon-Condé-sur-Sarthe

Route du Pont Percé
Route Départementale 112
61250 CONDE-SUR-SARTHE

Les Premiers Surveillants,

Thierry ARMOUET
Romain BOURBIER
Martial BRIENS
José CARDOSO
Miguel CARDOSO
Emmanuel CHOPIN
Nicolas FERRON
Rosine GATOUX
Lionel GERMANN
Yanis GIBOYAU
Jean-Yves GOLETTA
Jean-Emmanuel HOARAU
Jérôme JEGARD
Fabien JUSTE
Yoan LEVEQUE
Romain MARQUES
Yann PHILIPPART
Nicolas PERRIN
Dominique POIX
Christelle SCHWICKERT
Gabrielle SOUPAYA
Catherine TRESALLET
William VILAIN
Daniel WUILBAUT

dans le cadre de leurs attributions respectives.



Diffusion :

Direction
Officiers
Premiers Surveillants
BGD
Archives

**Centre Pénitentiaire
Alençon-Condé-sur-Sarthe**

Route du Pont Percé
Route Départementale 112
61250 CONDE-SUR-SARTHE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES DE RENNES
BRETAGNE, NORMANDIE ET PAYS DE LA LOIRE

CENTRE PÉNITENTIAIRE
ALENCON-CONDE SUR SARTHE

Alençon-Condé sur Sarthe,

Le 1^{er} juillet 2019

DECISION DE PROCEDER A LA FOUILLE D'UNE PERSONNE DETENUE
DELEGATION DE SIGNATURE

DS N° 24-2019

(Annule et remplace DS N°18-2019)

DECISION

Monsieur Jean-Paul CHAPU, Directeur des Services Pénitentiaires, Chef d'établissement du CP d'Alençon-Condé sur Sarthe,

Vu le code de procédure pénale (CPP), notamment ses articles R.57-6-24 et D.275,

Décide :

Reçoivent délégation permanente à l'effet de décider de procéder à la fouille d'une personne détenue, au nom du chef d'établissement, selon les termes des articles susvisés :

Madame Emmanuelle COSTES, Adjointe au chef d'établissement
Monsieur Fouaad SIKOUK, Directeur adjoint
Madame Nathalie TOLLEMER, Attachée principale d'Administration de l'État
Madame Marie-Christine PANARDIE, Attachée d'Administration de l'État

dans le cadre de leurs attributions,

Les officiers:

Mikaël BIHAN
François-Xavier BRAND
Chloé LAMIRAND
Guillaume PRIMAS
Stéphane QUENOUILLE
Julia RIQUET
Didier VAULOUP

dans le cadre de leurs attributions respectives,

Centre Pénitentiaire
Alençon-Condé-sur-Sarthe

Route du Pont Percé
Route Départementale 112
61250 CONDE-SUR-SARTHE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Les premiers surveillants:

Thierry ARMOUET
Romain BOURBIER
Martial BRIENS
José CARDOSO
Miguel CARDODO
Emmanuel CHOPIN
Nicolas FERRON
Rosine GATOUX
Lionel GERMANN
Yanis GIBOYAU
Jean-Yves GOLETTA
Jean-Emmanuel HOARAU
Jérôme JEGARD
Fabien JUSTE
Yoan LEVEQUE
Romain MARQUES
Yann PHILIPPART
Nicolas PERRIN
Dominique POIX
Christelle SCHWICKERT
Gabrielle SOUPAYA
Catherine TRESALLET
William VILAIN
Daniel WUILBAUT

dans le cadre de leurs attributions respectives.



Diffusion :

Direction

Attachées d'administration de l'État

Officiers

Premiers surveillants

**Centre Pénitentiaire
Alençon-Condé-sur-Sarthe**

Route du Pont Percé
Route Départementale 112
61250 CONDE-SUR-SARTHE



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Alençon-Condé sur Sarthe,

DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES DE RENNES
BRETAGNE, NORMANDIE ET PAYS DE LA LOIRE

Le 1^{er} juillet 2019

CENTRE PÉNITENTIAIRE
ALENCON-CONDE SUR SARTHE

CONDITIONS D'ACCES A L'ARMURERIE

DS N° 25-2019

(Annule et remplace DS N° 19-2019)

Je soussigné, Jean-Paul CHAPU, Directeur des Services Pénitentiaires, Chef d'établissement du CP d'Alençon-Condé-sur-Sarthe, donne délégation pour pénétrer dans l'armurerie aux personnels suivants :

1) Accès **permanent** dans le cadre de leur mission de sécurité et de contrôle :

- | | |
|--------------------------------|---|
| ➤ Mme Emmanuelle COSTES | Adjointe au chef d'établissement |
| ➤ M. Fouaad SIKOUK | Directeur adjoint |
| ➤ Mme Nathalie TOLLEMER | Attachée principale d'administration de l'État |
| ➤ Mme Marie-Christine PANARDIE | Attachée d'administration de l'État |
| ➤ M. Didier VAULOUP | Lieutenant pénitentiaire - Chef de détention |
| ➤ Mme Magalie DUBREUIL | Major – Formatrice |
| ➤ Mme Yoan LEVEQUE | Premier surveillant, Armurier |
| ➤ M. Stéphane QUENOUILLE | Lieutenant pénitentiaire, Responsable sécurité |
| ➤ M. Daniel WUILBAUT | Premier surveillant, Moniteur de tir associé |
| ➤ M. Stanislas LALLET | Surveillant, Adjoint au moniteur de tir (titulaire) |
| ➤ M. Adrien LESOURD | Surveillant, Adjoint au moniteur de tir (titulaire) |
| ➤ M. Kévin DANIEL | Surveillant, Adjoint au moniteur de tir (titulaire) |
| ➤ M. Nicolas FERRON | Premier surveillant, Adjoint au moniteur de tir (suppléant) |

Personnel administratif (service Économat)

- | | |
|--|--------------------------|
| ➤ Dominique GRANDADAM | Secrétaire administratif |
| <i>(accompagné dans le cadre de l'inventaire des munitions)</i> | |
| ➤ Sylvie BEUCHER | Adjointe administrative |
| <i>(accompagnée dans le cadre de l'inventaire des munitions)</i> | |

Centre Pénitentiaire
Alençon-Condé-sur-Sarthe

Route du Pont Percé
Route Départementale 112
61250 CONDE-SUR-SARTHE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

2) Accès en situation d'urgence, sur ordre de la hiérarchie, conformément aux dispositions de la circulaire NORJUSK 1240045 du 12 décembre 2012 pour préparer une intervention avec usage des armes sous réserve des articles D218 et D267 du Code de Procédure Pénale.

Officiers pénitentiaires

- Mikaël BIHAN
- François-Xavier BRAND
- Chloé LAMIRAND
- Guillaume PRIMAS
- Julia RIQUET

Premiers surveillants pénitentiaires

- Thierry ARMOUET
- Romain BOURBIER
- Martial BRIENS
- José CARDOSO
- Miguel CARDOSO
- Emmanuel CHOPIN
- Rosine GATOUX
- Lionel GERMANN
- Yanis GIBOYAU
- Jean-Yves GOLETTA
- Jean-Emmanuel HOARAU
- Jérôme JEGARD
- Fabien JUSTE
- Romain MARQUES
- Yann PHILIPPART
- Nicolas PERRIN
- Dominique POIX
- Christelle SCHWICKERT
- Gabrielle SOUPAYA
- Catherine TRESALLET
- William VILAIN



Diffusion :

Direction
Attachées d'administration d'État
Officiers
Major
Premiers surveillants
Services économiques
Adjoints au moniteur de tir